



Armand Silvestre

LIVRET D'ACCUEIL

Année scolaire 2025-2026

L'entrée dans une nouvelle école est un tournant dans la vie des enfants, du CP au CM2.

Pour vous aider à aborder ce changement avec votre enfant, la LIPE (Liste Indépendante de Parents d'Elèves), association indépendante et locale de parents d'élèves, présente à l'école Armand Silvestre, a souhaité vous remettre ce livret.

Guide pratique de l'école Armand Silvestre
réalisé **par** les parents **pour** les parents

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE	3
Les coordonnées de l'école	3
La Direction	3
LE VAL	3
L'enseignement	3
Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)	3
Section Internationale Coréen	4
Les locaux	4
Le personnel	4
FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE	5
Le cahier de liaison	5
Le règlement intérieur	5
La coopérative	5
Les APC – Activités Pédagogiques Complémentaires	5
Les fournitures scolaires	6
Le sport, les sorties et les classes transplantées	6
Réunion de rentrée	6
LE QUOTIDIEN DE VOTRE ENFANT A L'ÉCOLE	6
Journée-type (lundi, mardi, jeudi)	7
Le mercredi	8
Le vendredi	9
La cantine	9
Repas réguliers	9
Repas occasionnels	9
Menus	9
Activités post-scolaire et judo	10
Sur l'année	10
LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES	11
CODES PROMO	12

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Les coordonnées de l'école

Adresse : 186 rue Armand Silvestre 92400 Courbevoie

Téléphone : 01 71 05 78 76

Mail : 0920427p@ac-versailles.fr

La Direction

Madame Cocquebert dirige l'école depuis la rentrée 2023.

La Directrice est déchargée de classe à temps complet, afin de coordonner l'ensemble des tâches de direction de l'école : rapports avec la mairie, coordination scolaire, animation pédagogique avec les enseignants, relations avec les familles.

LE VAL

Directeur : Monsieur Nicolas Emboulé

Téléphone : 06 65 59 39 58

L'enseignement

Le nombre d'élèves pour la rentrée 2025 sera d'environ **370**, dans 15 classes :

Classe	Enseignant(e)	Classe	Enseignant(e)	Classe	Enseignant(e)
CP A	Mme Massabeau	CE1 C	Mme Roulleau	CM1 B	Mme Renard
CP B	M. Lebarbier	CP/CE2	M. Brard	CM1 C	Mme Siry
CP C	Mme Cella	CE2 A	Mme Vassal	CM2 A	Mme Lheb
CE1/CE2	M Brusson	CE2 B	Mme Le Guen	CM2 B	Mme Thiry
CE1 B	M. Eustache	CM1 A	Mme Genin	CM2 C	Mme. Loinard

L'ensemble des enseignants est à temps plein.

Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)

L'école dispose d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme, une classe spécialisée qui prend en charge 10 élèves. L'enseignante de cette unité est Mme HURON, qui est assistée d'une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) et de deux éducatrices.

Les élèves de l'UEEA ont une salle de classe dédiée pour la majeure partie du temps scolaire. Ils partagent les moments de la cantine et de récréation avec l'ensemble des élèves de l'école, et peuvent être accueillis dans d'autres classes à certains moments de la semaine, pour suivre des cours de mathématiques et de phonologie par exemple.

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

Section Internationale Coréen

L'école accueille la Section Internationale Coréen (enseignante : Mme Yang) qui offre un enrichissement culturel et pédagogique à 23 élèves apprenant le coréen, issus d'environnement familiaux bilingues France / Corée, du CP au CM2. Chaque semaine, ces élèves approfondissent leurs connaissances en langue coréenne lors de 3 heures de cours dédiées à diverses matières :

- **Cycle 2 (CP, CE1, CE2)** : littérature, musique et découverte du monde.
- **Cycle 3 (CM1, CM2)** : littérature, musique, histoire et géographie.

La présence de cette section bénéficie également à l'ensemble de l'école Armand Silvestre, en encourageant l'ouverture et la découverte d'une nouvelle culture. Des activités spécifiques, organisées par l'ambassade de Corée, sont par ailleurs prévues. La LIPE vous communiquera les détails pratiques en temps voulu.

Les locaux

L'école Armand Silvestre comprend trois niveaux.

Au rez-de-chaussée, se trouvent le réfectoire, la salle plurivalente, le bureau de direction, l'infirmerie, la bibliothèque, une salle d'activités et des salles de classe.

Dans les 2 étages sont réparties les salles de classe, des salles d'activité et des salles de réunion.

Un préau dans la cour protège les enfants en cas de faible pluie.

La cour comprend un jardin potager.

Le personnel

En dehors des heures d'enseignement, votre enfant est accompagné tout au long de sa journée par différents intervenants :

- Les gardien·nes accueillent les enfants et s'assurent que les enfants sortent bien lorsque les parents / personnes en charge désignées sont présentes .
- Le personnel de service en charge de l'entretien des locaux et de tous les sujets liés à l'hygiène et à l'alimentation dans l'école.
- La bécédiste accueille les élèves dans la bibliothèque et coordonne différents projets, notamment pendant la semaine du livre et de la lecture.
- Le VAL (direction et animateurs) coordonne les activités pendant la pause méridienne, le mercredi après-midi, sur le temps NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) du vendredi après-midi et lors de la garderie du soir. Ils sont présents le matin de 8h à 8h20, durant la

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

pause méridienne (de 11h30 à 13h30), l'après-midi de 18h à 18h45 le lundi, le mardi et le jeudi, ainsi que le mercredi et le vendredi à partir de 11h30.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Le cahier de liaison

Il est distribué à chaque enfant le jour de la rentrée : il assure le lien indispensable et quotidien entre les enseignants et les familles, et réciproquement. Il restera en permanence dans le cartable de votre enfant.

Vous pouvez y inscrire les messages à destination de l'enseignant, et vous devez signer chaque mot qui y est inscrit par l'enseignant, pour attester de sa lecture. Nous vous encourageons à le consulter quotidiennement.

Le règlement intérieur

Il sera remis à votre enfant en début d'année, dans le cahier de correspondance et doit être signé. Nous vous suggérons fortement de le lire avec votre enfant pour l'aider à comprendre et appréhender son quotidien.

Les enseignants fixent également des règles de vie en classe, et demandent parfois à l'enfant de prendre connaissance d'une charte propre à sa classe.

La coopérative

La coopérative permet de financer différentes activités ou du matériel qui, sans cette participation familiale, ne pourraient avoir lieu ou être acquis : matériel pour la classe ou la cour, sorties (cinéma, spectacles). Les fonds disponibles sont affectés à des jeux de cour, des spectacles, des achats de livres...

Les comptes sont tenus par deux enseignants bénévoles, et contrôlés par les représentants de parents d'élèves 1 fois par an.

Des appels de fonds auront lieu dans l'année, la cotisation est facultative. Les sommes versées par les parents sont affectées à l'école et à la classe. L'école Armand Silvestre propose de réaliser le don à la coopérative via asso-connect (paiement en ligne, lien fourni par l'école) ou par chèque. Vous recevrez les informations dans le cahier de liaison.

Les APC – Activités Pédagogiques Complémentaires

Les enseignants proposent des APC à leurs élèves. Les modalités vous sont présentées lors de la réunion de classe, chaque enseignant organisant les APC comme il le souhaite. Vous devez donner votre accord à l'école pour que votre enfant suive les APC.

Pour nous contacter, pour en savoir plus



Armand Silvestre

Les fournitures scolaires

Une liste type vous sera adressée par l'école en fin d'année scolaire. A la rentrée, les enseignants pourront compléter cette liste de fournitures en fonction de leurs propres besoins.

Le sport, les sorties et les classes transplantées

Le sport fait partie des apprentissages obligatoires dans la scolarité de votre enfant.

En fonction du projet de l'enseignant, plusieurs activités sportives peuvent être proposées en CP :

- **La piscine** : obligatoire pour les classes de CP, CE1, CM1 et CM2.
- **Le sport encadré** : la mairie propose des sports (tennis de table, football, patinoire, escrime, etc.) aux enseignants. Ces activités sportives sont généralement proposées sur 6 à 8 séances et sont encadrées par les animateurs sportifs de Courbevoie.

Les classes organisent régulièrement des sorties pédagogiques : cinéma, théâtre et autres activités culturelles. Pour garantir la sécurité des enfants, les enseignants ont impérativement besoin de parents accompagnateurs lors de ces sorties. Vous serez informés de ces opportunités d'accompagnement par le biais du cahier de correspondance. Votre participation est essentielle : faute d'accompagnateurs en nombre suffisant, ces sorties enrichissantes risquent d'être annulées. N'hésitez donc pas à vous manifester ! Nous remercions chaleureusement tous les parents qui, par leur disponibilité et leur engagement bénévole, permettent à nos enfants de vivre ces expériences pédagogiques précieuses.

Les enseignants volontaires effectuent, à leur choix, des demandes de **classes transplantées**. A titre indicatif, 3 séjours ont eu lieu sur l'année scolaire 2024-2025, la mairie en assurant les moyens (locaux, cars, animateurs). Elles ont lieu sur des sites différents selon les thèmes et contenus pédagogiques retenus par les enseignants. Les classes transplantées ont rencontré un gros succès auprès des élèves et des enseignants.

Réunion de rentrée

Chaque année, une réunion d'information par classe est organisée à la rentrée par l'enseignant de votre enfant. Cette réunion se déroulera en **septembre**, selon le planning qui a été affiché devant l'école.

Vous avez, lors de cette réunion, l'occasion de faire connaissance avec l'enseignant de votre enfant, de découvrir sa classe mais aussi de connaître le programme de l'année.

LE QUOTIDIEN DE VOTRE ENFANT A L'ECOLE

Semaine-type

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

Tous les jours, la ville propose une garderie du matin, sur réservation sur le site "[Espace Famille](#)", où vous pouvez déposer votre enfant entre 8h et 8h15. L'école commence à 8h30.

Les lundis, mardis et jeudis : votre enfant peut quitter à l'école à 11h30 pour déjeuner à la maison, revenir entre 13h20 et 13h30, et sortir définitivement de l'école à 16h30 ou 18h (possibilité de garderie jusqu'à 18h45, les sorties sont échelonnées entre 18h et 18h45).

Le mercredi, il n'y a école que le matin, votre enfant peut sortir à 11h30 s'il n'est pas inscrit au centre de loisirs, entre 11h30 et 12h30 (sans cantine) si vous l'inscrivez à la garderie du midi, et entre 17h et 18h45 s'il est inscrit au centre de loisirs.

Le vendredi, vous avez le plus grand choix : sortie à 11h30, 13h30, 16h30 ou à partir de 17h, cantine et NAP, cantine sans NAP, NAP sans cantine, garderie du soir... C'est à la carte.

Toute modification pour inscrire/désinscrire votre enfant aux services/activités (garderie, cantine, NAP...) doit se faire au plus tard :

- la veille avant minuit sur l'espace famille dans l'onglet "Gérer mes réservations" pour la garderie du matin, la cantine, l'étude surveillée, la garderie du soir, les NAP et les activités post-scolaires. Passé ce délai, aucun remboursement auquel vous auriez pu avoir droit ne sera possible.
- Le lundi avant minuit pour l'accueil de loisirs du mercredi. Il n'est pas remboursé si vous êtes au forfait.

Toutes les infos sur l'[Espace Famille](#).

GOURBEVOIE
espace famille



Journée-type (lundi, mardi, jeudi)

- Entrée du matin échelonnée entre 8h et 8h30.
- Récréations : matin et après-midi

Les jeux pratiqués en récréation sont soumis au règlement intérieur.

En cas de pluie, les enfants restent sous le préau. Un espace lecture y est accessible.

- Pause déjeuner : de 11h30 à 13h30.

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

Les CP qui déjeunent à la cantine mangent en premier et sont aidés par les animateurs pour prendre leur repas (découpe, dépose des plateaux...). Un roulement est prévu pour les autres classes.

Le menu est disponible sur le [site de la mairie](#).

Les enfants qui déjeunent à domicile peuvent revenir entre 13h20 et 13h30.

Des ateliers animés par le VAL sont également proposés durant la pause méridienne : bibliothèque, échecs, journal, football dans la cour, dessins, origami, bracelets, jeux de sociétés, etc. Ces animations peuvent changer d'une année sur l'autre.

- Sorties : 16h30 (lundi, mardi, jeudi)

A l'heure de la sortie de 16h30, les CP sortent en premier et il est demandé aux parents de rester de part et d'autre des barrières de sécurité jaunes.

Il est rappelé que le plan Vigipirate est toujours actif et que l'autorisation de franchir la porte doit être demandée pour toute personne autre que les élèves. De même, les élèves qui sont rentrés dans l'école n'en ressortent pas.

- L'étude : de 17h à 18h (lundi, mardi et jeudi)

L'inscription de votre enfant à l'étude se fait via le portail « Espace famille ». L'étude est assurée par les enseignants volontaires.

Les enfants qui restent à l'étude, goûtent de 16h30 à 17h, puis rentrent en étude de 17h à 18h.

Il n'est pas possible de venir récupérer votre enfant avant 18h lorsqu'il est inscrit à l'étude.

Le goûter est obligatoirement fourni par la mairie, sauf si PAI alimentaire. Le [menu goûter est consultable](#) de la même manière que le menu cantine.

- La garderie du soir : de 18h à 18h45. Cette garderie n'est ouverte qu'aux enfants qui seront restés préalablement à l'étude dirigée, de 17h à 18h, ou aux enfants pratiquant une activité post-scolaire dans l'école sur ce même horaire.

Le mercredi

Il y a cours de 8h30 à 11h30.

Si votre enfant ne fréquente pas le centre de loisirs le mercredi après-midi, vous pouvez venir le récupérer à 11h30. La ville propose un service de garderie du mercredi midi de 11h30 à 12h30 (sans repas). Vous pouvez récupérer votre enfant à n'importe quel moment sur ce créneau.

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

Si votre enfant fréquente le centre de loisirs, il est pris en charge à partir de 11h30 par les animateurs, prend son déjeuner à la cantine et participe ensuite aux activités du centre de loisirs. Vous pouvez le récupérer à n'importe quel moment entre 17h et 18h45.

Le vendredi

Il y a cours de 8h30 à 11h30.

Plusieurs organisations sont ensuite proposées : -

- Sortie à 11h30,
- Déjeuner à la cantine puis sortie à 13h30,
- NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) de 13h30 à 16h30
- Garderie de 16h30 à 18h45

La cantine

La participation financière des familles est établie à partir du quotient familial calculé en décembre de l'année N sur la base de votre avis d'imposition de l'année N-1, que vous avez communiqué à la mairie.

Repas réguliers

Si votre enfant est inscrit en cantine régulière et que vous ne souhaitez pas qu'il déjeune un midi, vous devez inscrire un mot dans son cahier de correspondance pour en avvertir l'enseignant et le désinscrire jusqu'à minuit la veille sur le portail « Espace Famille ».

Repas occasionnels

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune ponctuellement à l'école, cela est possible. Il faut alors l'inscrire en occasionnel selon les modalités indiquées sur le site « Espace Famille ».

Menus

Les repas sont livrés chaque jour à l'école par un prestataire. Ils sont réchauffés sur place par le personnel de cantine.

La LIPE veille tout au long de l'année à l'équilibre gustatif et à la qualité du repas des enfants en participant aux **commissions cantine** qui établissent les menus. Des visites cantine (déjeuner et goûter) sont également effectuées ponctuellement, et ce point est très régulièrement abordé en conseil d'école, et avec les élus municipaux en rendez-vous.

Si votre enfant doit respecter un régime alimentaire spécifique, un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) alimentaire peut être établi en lien avec les services du VAL. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie à cet effet.

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

Activités post-scolaire et judo

Des activités post-scolaires sont proposées aux enfants de l'école Armand Silvestre. En cas d'activité post-scolaire, le goûter est obligatoirement fourni par la mairie (sauf PAI alimentaire).

Activité	Niveau	Jour	Créneau
Modern'Jazz	CP/CE1	Lundi	17h – 18h15
	CE2/CM1	Lundi	17h – 18h15
	CM2	Vendredi	18h15 – 19h30
Story time	CP/CE1	Lundi	17h – 18h
	CE2/CM1/CM2	Jeudi	17h – 18h
Théâtre	CP / CE1	Lundi	17h – 18h15
	CE2/CM1/CM2	Lundi	18h15 – 19h30
Théâtre Bilingue	CP/CE1	Jeudi	17h – 18h
	CE2/CM1/CM2	Jeudi	18h – 19h

A noter : En cas d'annulation de l'activité post-scolaire du fait de la mairie, vous serez remboursé.

Le club Kodokan KCC propose aussi une activité JUDO à l'école tous les jeudis. Renseignez-vous sur leur [site Internet](#).

Sur l'année

Calendrier scolaire : Le calendrier scolaire national se répartit cette année sur 5 jours (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin). Le calendrier scolaire arrêté par le Ministère de l'Education Nationale pour l'année 2025-2026 et pour la zone C est disponible sur le site <https://www.vacances-scolaires-gouv.com/vacances-zone-c#2025-2026>.

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

	Zone C
Rentrée Scolaire 2025	1 septembre 2025 <small>(la rentrée des enseignants est le 29 août 2025)</small>
Vacances TOUSSAINT 2025	18 octobre 2025 ↓ 3 novembre 2025
Vacances NOËL 2025	20 décembre 2025 ↓ 5 janvier 2026
Vacances HIVER 2026	21 février 2026 ↓ 9 mars 2026
Vacances PRINTEMPS / PÂQUES 2026	18 avril 2026 ↓ 4 mai 2026
Pont ASCENSION 2026	13 mai 2026 ↓ 18 mai 2026
Vacances ÉTÉ 2026	4 juillet 2026

Calendrier Scolaire ZONE C 2025-2026

Vous pouvez consulter les jours fériés sur le site <https://www.vacances-scolaires-gouv.com/jours-feries>.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes vos représentants élus au sein de l'école. Depuis la rentrée 2025, nous évoluons sous le nom de LIPE, après avoir été précédemment élus en tant que « Parents Indépendants Armand Silvestre ». Si notre nom et nos couleurs ont changé, notre engagement demeure inchangé : défendre les intérêts de vos enfants et de notre école auprès de l'Éducation Nationale et de la mairie.

Les prochaines élections de représentants de parents d'élèves se tiendront le vendredi 10 octobre 2025 (7e semaine d'école) et s'effectueront entièrement par correspondance. L'école vous remettra les kits de vote, et toutes les modalités seront affichées le moment venu.

Pour nous contacter, pour en savoir plus





Armand Silvestre

Si vous souhaitez en savoir plus sur le vote par correspondance, scannez ce QR code.



CODES PROMO

Soyez prêts dès la rentrée et bénéficiez, grâce à la LIPE, de réductions sur vos commandes.



www.a-qui-s.fr

Pour marquer les affaires de votre enfant

COU1318

De 5 à 15% de remise sur votre commande

<https://www.rentreediscount.com>

Pour les fournitures scolaires

23RA1Y10

Livraison gratuite en 72h

Pour nous contacter, pour en savoir plus

